

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2016

CONVOCAION DU 23 AOUT 2016

Présents/MM. /MUFFAT Sophie/ LE RAY Gérard/CAVET Carole/DEHESTRU
Marc/VANSCHEEUWYCK Marie-Ange/ BAUD Mickaël/GEROUDET Francis/ DEHESTRU Jérôme
Absent excusé : Mme BAUD Marie-Thérèse/
Absente : Mme BERNARD DE DOMPSURE Alix/

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- RENOUELLE LES CONTRATS DE LOCATION DE :
 - L'APPARTEMENT LE CONTAT
 - L'APPARTEMENT LE CROTTET
 - LE LOCAL TECHNIQUE J2
 - L'APPARTEMENT I8
 - L'APPARTEMENT J3/4
- DECIDE DE NE PLUS REALISER LE DENEIGEMENT DES VOIES PRIVEES.
- FAIT LE POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE ET DECIDE D'ALLOUER LA SOMME DE 1 500.00 € DE CREDITS SCOLAIRES POUR L'ECOLE MATERNELLE.
- ADOPTE LE RPQS DE L'ANNEE 2015 DU SERVICE EAU POTABLE ET DU SERVICE ASSAINISSEMENT.
- PREVOIT LES TRAVAUX DE DRAINAGE DU HAMEAU LE PLAN D'AVAL.
- FAIT LE POINT SUR LA FIN DE LA REALISATION DE LA ROUTE DU COUARD D'AMONT.
- EXAMINE LA DEMANDE DES ALPAGISTES ET DE LA SEA POUR DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE L'ALPAGE DE L'EAU ET SE PROPOSE DE REVOIR LE PROJET.
- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS ET DONNE LA SUITE QU'IL CONVIENT A CHACUN D'EUX.
- EXAMINE PLUSIEURS DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz, le 1^{er} Septembre 2016

Le Maire, MUFFAT Sophie

